

Enseignement

Une commission spéciale sur les fuites des examens

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a formellement décidé mercredi de mettre sur pied une commission spéciale qui travaillera sur les épreuves certificatives externes (CE1D et CESS) dans l'enseignement, victimes la semaine dernière de fuites à répétition. Cette commission aura pour mission d'analyser les failles du système actuel et de formuler des propositions pour son amélioration. Elle sera présidée par le président du Parlement, Philippe Courard (PS) et débutera ses travaux le 8 juillet. Ils devraient logiquement se conclure à l'automne prochain. (Belga)